

NOM: CUPILLARD  
Prénom: Claudine

ARRIVÉE

24 MARS 2022

BUREAU DU COURRIER  
PREFECTURE DE LA HAUTE SAÔNE

Préfecture de la Haute-Saône  
Direction de la citoyenneté, de  
l'immigration et des libertés publiques  
Bureau des affaires juridiques et des  
contentieux de l'Etat  
B.P. 429  
70013 VESOUL CEDEX

Objet : Méthanisation Naturalgie

Monsieur le Préfet.

On se passera plus facilement de gaz que de nourriture.  
Alimenter un méthanisateur avec 99 tonnes par jour de végétaux, cela revient à nourrir 3000 milles vaches sur le même site.

Monsieur le Préfet, donneriez-vous l'autorisation pour la construction d'un site d'élevage de 3000 vaches ?

La méthanisation est un procédé vertueux avec des effluents d'élevage mais, quand celle-ci, pour fonctionner, doit englobir au minimum la production de 1500ha, cela n'a aucun sens.

Oui la France a besoin de gaz mais pas au détriment de ses habitants.

L'usine de méthanisation prévue à Grandvelle est une erreur grave

- pour les habitants: nuisances sonores, pollution de l'air et des nappes phréatiques  
risques accrus de la circulation.

- pour les finances publiques - Sans subventions pour l'achat du gaz, l'usine n'est pas rentable -

Non, l'usine de méthanisation de Grandvelle n'est pas une bonne idée.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations les meilleures.